

Avec Soutien Hospi, gardez l'esprit serein lors d'un séjour à l'hôpital.

En cas d'une hospitalisation suite à une maladie, un accident ou une maternité, vous pouvez être confrontés à des frais imprévus. L'offre **Soutien Hospi** vous permet de bénéficier d'indemnités journalières, utilisables comme bon vous semble, sans aucun justificatif.

à partir de
1,40€/mois*

11 niveaux de garantie au choix
de 10€ à 150€ / jour.

Aucune formalité médicale
à la souscription.

Une couverture valable en France
et dans le monde entier



Les + du produit

- **Aucune limitation d'âge à la souscription.**
- **Pas de délai de carence** en cas d'accident ou de maladie.
- **Une indemnisation doublée** en cas d'hospitalisation consécutive à un accident.
- **Des tarifs compétitifs** à tous les âges.

*pour une personne âgée de 18 à 24 ans bénéficiant d'une indemnité journalière de 10€.